Encadrement acteur de la prévention des AT/MP

Qualité - Sécurité - Environnement

14/11/2026

Public et prérequis

Aucun

- Chefs d'entreprise
- Cadres dirigeants
- Salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels

Les objectifs

Identifier les principales obligations de la prévention des risques professionnels
Appréhender les principaux risques de l'entreprise, les analyser, les évaluer dans le cadre du document unique pour mieux agir
Faire de la prévention des risques professionnels un acte de management

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La pédagogie repose sur les pratiques et expériences des participants.
Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation.
Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention et des risques.

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Contenu de la formation

Notions de législation et de règlementation en matière de santé et sécurité au travail

- Enjeux de la prévention
- Hiérarchie des textes, veille juridique
- Obligations de l'employeur et du salarié
- Principes généraux de prévention
- Information et formation
- Notions de responsabilités civile et pénale, délégation de pouvoir

Accidents du travail et maladies professionnelles

- Définitions
- Enjeux sociaux et économiques
- Actions à conduire : analyse des causes …

Evaluation des risques en matière de santé et sécurité au travail

- Obligations
- Notions de base : danger, risque, prévention, protection …
- Document unique et le plan d'action

RÉFÉRENCE
QSEAPRNO00003S

CENTRES DE FORMATION
Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Metz

DURÉE DE LA FORMATION
1 jour

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

• 2000 jeunes formés par an
• 500 demandeurs d'emploi formés par an
• 3000 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Situations de danger grave et imminent

- Notion de danger grave et imminent
- Droit d'alerte et de retrait

Acteurs de la prévention : rôles et missions

- Internes : CSE, CSSCT, …
- Externes : inspection du travail, CRAMIF/CARSAT

Relation avec les entreprises extérieures

- Points clés

Management de la prévention

- Quand et comment intervenir
- Animer la prévention au quotidien

Modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation

Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, …)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour